



Mise de photo de mon fils de 6 mois sans mon accord

Par **orchidee89**, le **06/04/2011** à **12:09**

Bonjour,

j'aurais souhaiter votre aide pour des photos de mon fils de 6 mois mise sur facebook par une cousine du papa , je lui est demander de les enlever mais elle ne veut pas sois disant quel les perdrait ci elle les enlevais de site, j'ai demander conseille a la gendarmerie et il m'ont dit de contacter le responsable de facebook , mais je n'arrive pas a le contacter et suite à ça elle ma menacer d'apeller les services sociaux .

que faire , ça fait depuis début mars que j'essaie d'obtenir raison mais malgré que je suis ça mère elle me demande toujours pourquoi je veut les faire enlever et me dit plus tu m'interdira plus je ferais le contraire . je suis désespéré aider moi

Par **chris_idv**, le **07/04/2011** à **16:58**

Bonjour,

[s]Avec l'aide du papa[/s] expliquez à la cousine qu'en qualité de parents et exerçant à ce titre l'autorité parentale pour le bien et la sécurité de votre enfant si elle ne retire pas les photos du site en question elle ne reverra votre enfant que lorsqu'il aura atteint sa majorité ... dans 18 ans.

Cordialement,

Par **vava75**, le **07/04/2011** à **21:16**

Cette cousine se moque de vous est elle est probablement jalouse. Elle ment en disant que si elle retire les photos elle va les perdre et en plus elle est pas douée en informatique. Elle peut évidemment les conserver sur son ordinateur et les supprimer de facebook. Juridiquement, je ne peux pas vous donner de piste, mais je vous conseille de ne plus communiquer avec elle tant qu'elle vous casse les pieds avec facebook et les services sociaux qui ont d'autres centres d'intérêt. Bon courage! Il y a des imbéciles partout et même dans notre propre famille. Prenez soin du bébé et de vous.